

Synthèse du rapport d'activité 2018 du délégataire « Groupement Grand Pavois Organisation-SAFIM », pour l'exploitation du service d'organisation et d'exploitation du salon nautique de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Les Nauticales à La Ciotat

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'est substituée à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole le 1er janvier 2016 ; celle-ci gère 29 ports de plaisance représentant 9 200 postes à flot depuis le 1er janvier 2018 et figure au second plan des sites de plaisance européens.

Par délibération POR 001-1414/15/CC du 23 octobre 2015 et convention de délégation de service public n°15/1706, la Métropole Aix-Marseille-Provence a délégué au groupement, Association Grand Pavois Organisation et SAFIM, l'organisation et l'exploitation du Salon Nautique de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ce contrat a été conclu pour une durée de 5 ans (2016 à 2020). Il convient de présenter le rapport d'activité du délégataire pour l'année 2018, afin de prendre acte de la transmission de ce dernier.

D'un point de vue financier, le chiffre d'affaires de l'édition 2018, soit 638k€, a été stable par rapport à l'édition précédente (636k€) et a atteint 93 % du chiffre d'affaires inscrit au prévisionnel (684k€).

La fermeture du salon le dernier jour a entraîné une diminution du nombre de visiteurs, avec environ 27 000 visiteurs en 2018 contre 32 000 en 2017. Pour autant, les conditions météorologiques étaient également défavorables en 2017, il sera nécessaire de veiller à ce que la baisse de visiteurs soit bien le résultat d'un épiphénomène et non pas d'une diminution de l'attraction du salon. Le montant des charges a été maîtrisé par rapport à l'édition précédente et respecte le budget prévisionnel du contrat.

Grâce au soutien financier de la collectivité, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le résultat de la délégation est en équilibre depuis 2013.

Selon les sondages effectués par le délégataire lors du salon, les visiteurs qui se sont déplacés avaient une véritable motivation pour le nautisme.

Concernant les ventes réalisées par les professionnels présents sur le salon, le délégataire ne dispose pas de données chiffrées. Le retour de la part des exposants sur les résultats commerciaux varie selon les marques et les secteurs d'activités. Le niveau des ventes a été globalement bon pour la plupart des exposants.

Depuis l'édition 2013, le délégataire optimise la qualité du service grâce à des aménagements généraux judicieux améliorant la qualité de la visite et à un programme d'animation diversifié. Par ailleurs, la renommée de l'association «Grand Pavois Organisation» en tant qu'organisateur de salons nautiques internationaux a permis d'augmenter l'attractivité du salon les Nauticales auprès des exposants.

L'objectif recherché est toujours d'assurer un développement du salon. Il s'agit également de confirmer l'ancrage de l'évènement dans l'agenda annuel des professionnels du nautisme et un grand pas a été effectué en ce sens depuis 2017, grâce à la signature d'une convention de parrainage avec la Fédération des Industries Nautiques. Les Nauticales fait partie, avec le

Grand Pavois de la Rochelle, des deux seuls salons nautiques français bénéficiant de ce parrainage. La Fédération des Industries Nautiques étant par ailleurs propriétaire des salons de Cannes et Paris.

Pour l'édition 2018 et les suivantes, le délégataire avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence mettra tout en œuvre pour asseoir la renommée du salon et promouvoir la plaisance et le nautisme sur le territoire de la collectivité et hors de ses frontières.

Le salon des Nauticales confirme, une année encore, sa position de 4ème salon français après les salons de Paris, La Rochelle et Cannes et s'impose comme le salon de printemps méditerranéen de référence.

Conclusion :

Au vu des éléments énoncés, de la transmission par le délégataire des documents permettant d'attester de la bonne réalisation de sa mission de service public, nous proposons à la commission d'acter de la bonne transmission du rapport annuel du délégataire pour l'exploitation du service d'organisation et d'exploitation du salon nautique de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Les Nauticales à la Ciotat.